

MAIRIE DE SAINTE-CROIX
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse
Canton de Meximieux

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE CROIX - N° 2024 – 16
Séance du 21 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 21 mai, le Conseil Municipal de SAINTE-CROIX, étant assemblé en session ordinaire régulièrement au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le mercredi 15 mai, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel LEVRAT

Présent(e)s : Mesdames BOUCHARD, CHOUTEAU, GENEVOIS-MEITRE, GONIN, OBADIA
Messieurs CURTAT, DIDIER, DONGUY, HAUTAPLAIN, LEVRAT, MARTIN, MEANT, RABATEL

Absent(es) excusé(es) : Madame BERTHIER-CASSET ayant donné pouvoir à Madame OBADIA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales à la nomination du secrétaire de séance. Madame Sylvie GENEVOIS-MEITRE a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombres de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN

Monsieur le Maire explique que le dispositif « Pacte de territoire » lancé par le conseil départemental de l'Ain en 2021 pour une première période de 3 ans, est renouvelé pour une seconde édition couvrant la période 2024/2026. Il expose également que dans le cadre de ce dispositif, le Département de l'Ain conforte son rôle de partenaire de proximité des collectivités territoriales et renforce son soutien aux projets d'investissement des communes.

Au vu du projet de changement de menuiseries dans plusieurs bâtiments communaux, dont les objectifs sont de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort des usagers, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Ain, au titre de l'axe « rénovation écologique » du dispositif Pacte de territoire.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Plan de financement

Dépenses		
Travaux	Montant HT	
Travaux de changement de menuiseries	52 666.05 €	
Montant total des travaux	52 666.05 €	
Recettes		
Sources	Montant HT	Taux
Fonds propres	21 066.42 €	40 %
Sous-total autofinancement	21 066.42 €	40 %
Etat - DETR	21 066.42 €	40%
Département de l'Ain – Pacte de territoire	10 533.21 €	20%
Sous-total subventions	31 599.63 €	60 %
TOTAL	52 666.05 €	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention précédemment citée.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Michel LEVRAT

